

Faire vivre un GEM dans l'esprit du cahier des charges

Le nouveau cahier des charges des GEM (mars 2016) implique un certain nombre d'ajustements, pour leurs membres, les entités gestionnaires et de parrainages, pour rappel, le financement des GEM est conditionné par le respect de ce cahier des charges.

Le CNIGEM impartial dans sa philosophie et seul réseau de GEM en position de soutien, n'étant ni parrain ni gestionnaire, est missionné par la CNSA pour accompagner les acteurs des GEM afin qu'ils connaissent et s'approprient ces nouvelles recommandations.

Pour cette mission, le CNIGEM a souhaité s'entourer du réseau de l'ANCREAI.

Notre souhait étant d'offrir une formation de qualité, réunissant expertise, mutualisation des expériences et de savoirs à destination de tous.

LA FORMATION A POUR OBJECTIFS :

Adresser un même niveau d'informations aux différents acteurs d'un GEM pour créer, administrer, gérer, diriger et animer une association de type GEM ;

- Définir clairement le rôle et la place de chacun des acteurs du GEM (particulièrement le gestionnaire et le parrain) ;
- Favoriser l'échange de pratiques au sein des GEM existants issus d'une même région (adhérents, salariés, gestionnaires et parrains).



CONTENU DE LA FORMATION (4 DEMI-JOURNÉES)

1. Les GEM : d'où vient-on et où va-t-on ?
2. Responsabilité des administrateurs
3. Gouvernance et participation sociale / pouvoir d'agir
4. Gouvernance et délégations (des tâches et des responsabilités)

Chaque demi-journée commencera et terminera en grand groupe. Des sous-groupes dans l'intervalle en fonction de la place et des questions de chacun.

La journée de consolidation permettra, un an plus tard, d'échanger sur les transformations établies et sur les évolutions attendues.

DATES DE LA FORMATION :

LIEU DE LA FORMATION :

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

La formation s'adresse aux différents acteurs des GEM : adhérents, administrateurs, salariés, parrains, gestionnaires, etc., sur la base de trois inscriptions par GEM (à discuter en fonction des places disponibles). Le nombre de participants sera limité à une vingtaine de personnes pour faciliter les échanges.

LES FORMATEURS : UN BINÔME DE PROFESSIONNELS

- Des membres du CNIGEM
- Un conseiller technique du CREAL

INFORMATIONS PRATIQUES

Cette formation est financée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), elle est donc gratuite pour ses participants, attention places limitées.

Les frais annexes (transports, repas, hébergement...) sont à la charge des participants.

En cas de besoin, nous contacter.

EVALUATION

A la fin de chaque session, une évaluation vous sera proposée.

Au terme de la formation nationale une synthèse vous sera présentée.

BULLETIN D'INSCRIPTION



A remplir directement et renvoyer au plus vite par mail à pierrickleoeuff@cnigem.fr et à formation@cnigem.fr

INFORMATION SUR LE GEM

Nom du GEM			
Adresse et Tél.			
Email			
Nom du Président			
Statut du parrain	Choisissez un élément.		
Convention	Choisissez un élément.	DATE de la signature	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
Si non pourquoi ?			

PERSONNES A INSCRIRE A LA FORMATION

ADHERENT / ADMINISTRATEUR

Nom et prénom		Fonction	
Nom et prénom		Fonction	

SALARIE

Nom et prénom	
Nom et prénom	

PARAIN

Nom et prénom	
---------------	--

GESTIONNAIRE DU GEM OU ASSOCIATION GESTIONNAIRE DU GEM

Nom et prénom du référent	
Mail et tél	
Adresse	
Fonction	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour la prise en compte de votre inscription, merci de renseigner les questions qui suivent

Le GEM rencontre-t-il des difficultés dans son fonctionnement ? Choisissez un élément.

Si oui préciser la réponse

Quelles sont vos attentes à l'égard de la formation en tenant compte des spécificités de chacun des acteurs ?

Préciser la réponse

La confirmation d'inscription vous parviendra dans les plus brefs délais